CADETS DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

PHASE TROIS

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 1

OCOM M321.01 – DÉCRIRE LES MESURES DE SÉCURITÉ POUR L'UTILISATION DES DISPOSITIFS DE LEVAGE

Durée totale : 30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans l'A-CR-CCP-603/PG-002, chapitre 4.Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter les mesures de sécurité relatives à l'utilisation des dispositifs de levage.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la cette leçon, le cadet devrait avoir décrit les mesures de sécurité pour l'utilisation des dispositifs de levage.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets connaissent bien l'équipement de sécurité personnel, les pratiques sécuritaires et les zones de danger pendant qu'ils utilisent des dispositifs de levage, puisqu'il pourrait y avoir des blessures en cas de non-respect des mesures de sécurité.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 — **Discuter des mesures de sécurité et de l'équipement de sécurité pour l'utilisation des dispositifs de levage**

Durée : 15 min — Méthode : Exposé interactif

PRATIQUES SÉCURITAIRES



Il est essentiel que l'on applique les pratiques de sécurité suivantes en tout temps pour éviter les blessures pendant qu'on utilise les dispositifs de levage.

Conduite personnelle

- Ne pas courir ou prendre part à des bousculades.
- Ne pas se tenir dans des zones de danger.
- Ne pas chevaucher ou lover des cordages autour du corps.
- Ne jamais se tenir dans la boucle ou le rouleau de cordages.
- Ne pas marcher sur les espars.
- Ne pas lancer l'équipement.

Les vêtements

- Éviter de porter des vêtements amples pendant qu'on utilise des palans.
- Éviter de porter des cordons ou des glissières suspendues.

Utilisation de l'équipement de gréement

- Ne pas enjamber un palan sous tension.
- Ne pas placer les mains à travers un palan pendant l'assemblage d'une poulie.
- Ne pas placer les mains ou les doigts sur une poulie sous tension.
- Ne pas marcher avec un couteau à nu.
- Ne pas couper en direction du corps.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ PERSONNEL

Il faut porter en tout temps l'équipement de sécurité personnel suivant pendant qu'on utilise des dispositifs de levage :

- un casque de protection,
- des bottes de sécurité ou des bottes de cadets qui on été distribuées.
- cordon de couteau (si un couteau est utilisé).

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS

Q1. À quel moment faut-il appliquer les pratiques de sécurité?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Q2. Quels types de vêtements faut-il éviter de porter lorsqu'on utilise des dispositifs de levage?

Q3. Quel équipement de sécurité personnel faut-il porter en tout temps pendant qu'on utilise des dispositifs de levage?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. En tout temps.

R2. Des vêtements amples et des vêtements avec des cordons ou des glissières suspendues.

R3. L'équipement de sécurité personnel comprend :

- un casque de protection,
- des bottes de sécurité ou des bottes de cadets qui on été distribuées,
- un cordon de couteau (si un couteau est utilisé).

Point d'enseignement 2 **Décrire les zones de danger**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

ZONES DE DANGER

Pendant l'utilisation des dispositifs de levage, des blessures causées par des défaillances de l'équipement de gréement risquent de se produire. Pour réduire ce risque au maximum, des zones de danger, effectives à des moments précis du gréement ont été déterminées.

Bigue

Il existe deux zones de danger principales à observer pendant le gréement d'une bigue :

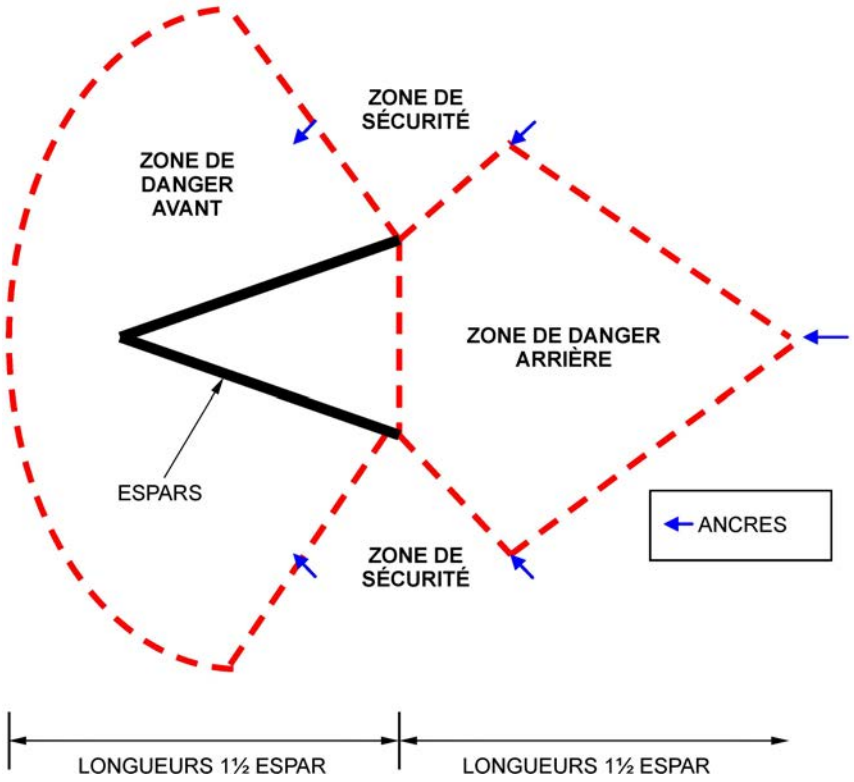
1. **Zone de danger avant.** Lorsque le martinet d'apiquage est viré, une zone dans un arc de longueurs approximatives de 1 1/2 espar à l'avant de la bigue et qui s'étend à partir des talons devient une zone de danger (conformément à l'illustration de la figure 1). Si les palans de pied ou le martinet d'apiquage font défaut, la bigue peut tomber vers l'avant dans cette zone.

2. **Zone de danger arrière.** Lorsque le martinet d'apiquage est viré, la zone de longueurs approximatives de 1 1/2 espar directement à l'arrière de la bigue et qui s'étend après les ancrages des talons devient une zone de danger (conformément à l'illustration de la figure 1). Si la bigue est levée trop haut ou la charge est décrochée, la bigue pourrait revenir à son état initial et tomber vers l'arrière dans cette zone. Le risque peut être réduit au maximum par l'accrochage d'une martingale.



Une fois que les palans d'écart et les palans de pied ont été tendus et solidement attachés, la zone à l'intérieur de la bigue devient non sécuritaire. Si les palans devaient se relâcher accidentellement, les espars pourraient revenir à leur état initial le long du sol.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



Ligue navale du Canada, NLP 101 Flotilla and Provincial Seamanship Competition Manual, Ligue navale du Canada (page 4)

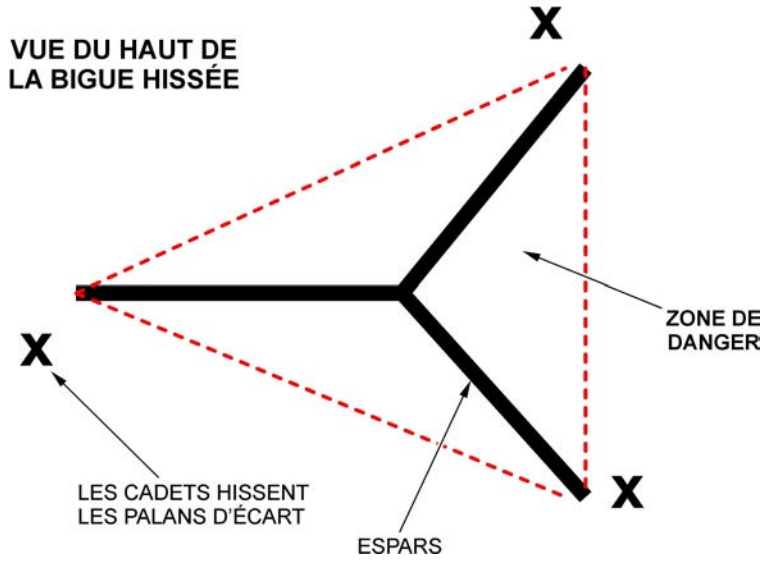
Figure 1 Zones de danger – bigue

La bigue

Lorsque les palans d'écart sont virés pour monter la bigue, la zone entre les talons devient une zone de danger. Il faut faire attention lorsqu'on utilise les palans d'écart et le palan principal.

Virer les palans d'écart par petits ajustements lorsque la bigue s'approche de sa pleine hauteur puisqu'ils pourraient facilement être hissés hors d'équilibre et tomber sur le côté. Les cadets qui utilisent les palans d'écart doivent se tenir près des talons jusqu'à ce que la bigue atteigne sa pleine hauteur (conformément à la figure 2).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

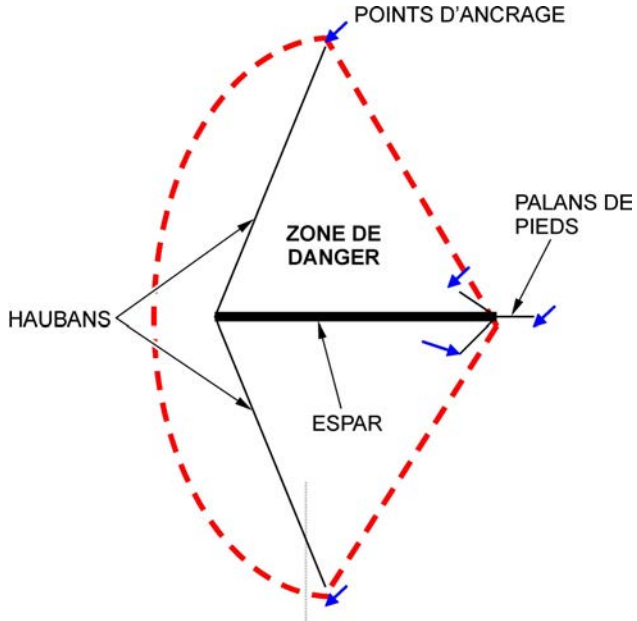


Directeur des cadets 3, 2008, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure 2 Zone de danger de la bigue

Mât de levage

Lorsque le martinet d'apiquage est viré pour lever le mât de levage, la zone dans un arc de longueurs approximatives de 1 1/2 espar directement à l'avant de l'espar entre les ancrages de hauban devient une zone de danger. Si le martinet d'apiquage ou l'un des haubans fait défaut, l'espar tombera dans cette zone (conformément à la figure 3). Le martinet d'apiquage doit être vérifié avant que la charge soit accrochée ou décrochée.



Directeur des cadets 3, 2008, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

Figure 3 Zone de danger du mât de levage

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

Q1. À quel moment les zones de danger avant et arrière de la bigue deviennent-elles actives?

Q2. Pourquoi faut-il faire attention lorsqu'on vire les palans d'écart sur la bigue?

Q3. Que faut-il faire avant d'accrocher ou de décrocher la charge sur le mât de levage?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. Lorsque le martinet d'apiquage est viré.

R2. La bigue peut devenir instable lorsqu'elle s'approche de sa pleine hauteur.

R3. Le martinet d'apiquage doit être vérifié.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

Q1. À quel moment faut-il porter l'équipement de sécurité personnel?

Q2. Pourquoi l'intérieur d'une bigue est-il une zone de danger lorsque les palans de pied sont sous tension?

Q3. Quelles sont les zones de danger?

RÉPONSES ANTICIPÉES

R1. En tout temps.

R2. Les espars pourraient revenir à leur état initial le long du sol si les palans d'écart ou les palans de pied font défaut.

R3. Les zones où il y a risque de blessures causées par une défaillance de l'équipement de gréement.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Cet OCOM est évalué conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-603/PG-002, chapitre 3, annexe B, appendice 4 (COREN de l'OREN 321).

OBSERVATIONS FINALES

Il est important que les cadets connaissent bien l'équipement de sécurité personnel, les pratiques sécuritaires et les zones de danger pendant qu'ils utilisent des dispositifs de levage, puisqu'il pourrait y avoir des blessures en cas de non-respect des mesures de sécurité.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Cet OCOM doit être enseigné avant l'OCOM M321.02 (Gréer une bigue, section 2).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A1-004 B-GN-181-105/FP-E00 Chef d'état-major de la Force maritime (2000). *CFCD 105 Fleet Seamanship Rigging and Procedures Manual*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

C1-131 Ligue navale du Canada. (2008). *NLP 101 Flotilla and Provincial Seamanship Competition Manual*. Toronto, Ontario, Ligue navale du Canada.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-603/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-603-PF-002/A-CR-CCP-603-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.